

# Le budget et les finances locales. samedi 22 mars 2025 à RENNES de 9h à 17h

Thématique du répertoire formation des élus : ELU0506 – Formation généraliste «

finances / fiscalité / budget /
comptabilité

#### Durée:

1 journée 7 heures de formation

# Public:

Elus,

collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.

### <u>Prérequis</u>

Aucun prérequis

#### Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

#### Délais pour entrer en formation

Si financement par le DIF ELU s'inscrire au plus tard 11 jours ouvrés avant le début de la formation.

Si financement sur le budget de la collectivité, possibilité de s'inscrire au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de formation.

#### Montant de la prestation

450 € TTC si financement DIF ELU, 560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité

Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

#### Accessibilité:

Dans la cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à une prochaine formation.

#### Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux) Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY Téléphone fixe : 05 49 71 17 03 Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr



Adresse électronique :

Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Conditions générales de vente sur le site https://www.formationdeseluslocaux.fr



Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de:

- Découvrir et maîtriser les étapes essentielles de l'élaboration et de l'exécution budgétaire.
- Calendrier, contraintes, processus d'élaboration sont abordés pour fournir des conseils et outils nécessaires à la bonne compréhension du budget.
- Comprendre la structure d'un budget.
- · Connaitre le processus budgétaire.
- Mieux appréhender l'exécution d'un budget.

# Le programme :

#### I - Qu'est ce qu'un budget ?

- A) Définition
- B) Structuration d'un budget
- C) Principes budgétaires

### II - Les différents documents budgétaires

- A) Le budget primitif
- B) Les décisions modificatives
- C) Le compte administratif et le compte de gestion

#### III - Décider et exécuter un budget

- A) Le « couple » ordonnateur / comptable
- B) L'exécution budgétaire
- C) Les contrôles du budget

#### IV - L'environnement communal :

- A) Le référentiel M 57
- B) La maîtrise des risques financiers
- C) Les réformes actuelles

# Formatrice: Madame Emilie BINOIS

- DGS d'un EPCI de 34 000 habitants.
- Adjointe au Maire d'une commune de 39 000 habitants sur un mandat, en charge des RH/Finances/Commandes Publique.
- Parcours professionnel toujours en lien avec l'élaboration budgétaire (commune et intercommunalité).



## Les points forts de la formation :

Mieux comprendre les mécanismes budgétaires vous permettra de réaliser de meilleurs choix pour votre structure sur du court et du long terme.

# Modalités pédagogiques :

- Documents supports projetés.
- Etude de cas concrets.
- Exposés théoriques

## **Evaluation:**

La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue à partir de critères objectifs en cours et/ou à la fin de la prestation, par des tests et des quizz.. Un certificat de réalisation de la formation vous sera remis. Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire.

## Les résultats attendus :

Attestation de fin de formation

# FORMATION DES ELUSLOCAUX•FR

49 avenue du Général de Gaulle **79200 PARTHENAY** 

Téléphone fixe: 05 49 71 17 03 Téléphone mobile : 06 71 61 73 49 Numéro de siret : 88982928900012

Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé: Le budget et les finances locales.

Durée: 1 journée 7 heures

Lieu: RENNES

Date: le samedi 22 mars 2025 de 9h à 17h

Tarif DIF ELU: 450 € TTC si financement DIF ELU,

Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité Exonération de

TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens pour s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou Choix 2 pour un financement par la collectivité

#### Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme moncompteformation.gouv.fr - Vous devez vous inscrire au plus tard 11 jours ouvrés avant la date de la formation soit avant le vendredi 7 mars 2025 https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012\_ELU0506-BE02/88982928900012\_ELU0506-BE28

- Vous souhaitez connaître les étapes pour vous inscrire avec le financement DIF ELU cliquez-ici
- Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : cliquez-ici



# Choix 2 - Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr et au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de la formation. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé inscription en ligne sur notre site internet



# Un bulletin d'inscription par personne

1 FORMATION SOUHAITEE	:	
-----------------------	---	--

Nom de la session : Le budget et les finances locales. Date de la session : samedi 22 mars 2025 de 9h à 17h

Lieu de la session : RENNES

Adresse de la formation : Ne pas engager de dépenses de déplacement et d'hébergement avant de recevoir la confirmation de

l'ouverture de la formation par FDEL. L'adresse du lieu de formation prévue (sous réserve d'une modification):

J'ai un besoin de compensation oui

2 Rue André Meynier and Yvonne 35000 RENNES
2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :
Madame  Monsieur  Nom : Prénom : Prénom :
3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :
Téléphone :Courriel :
4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :
Maire ☐ Maire Adjoint ☐ Conseiller (e) Municipal(e) ☐ de votre commune  Président ☐ V. Président(e) ☐ Conseiller (e) ☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération  Conseiller départemental ☐ Conseiller régional ☐ Agent de la collectivité ☐ Autre ☐
5 COLLECTIVITE :
Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes) :
Adresse:
Code postal :
Représentant légal de la collectivité :  Madame
Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)
Madame Monsieur Nom: Prénom: Prénom:
Téléphone :
Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un

besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un

accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.